

Apprendre l'autonomie sur les chemins de l'école !

Marchons et pédalons vers l'école, en confiance...

Marchons vers l'école, pédibus/vélobus, carapattes/caracycles, millepattes, autobus pédestres, tous ces termes regroupent la même idée : **se rendre à l'école à pied ou en vélo en groupe accompagné.**

Comme une ligne de bus, il y a un point de départ, des arrêts éventuels, un point d'arrivée et des horaires mais ils sont gratuits.

Les **autobus pédestres parcourent de 250 m à 1700 m soit de quelques minutes à 20-25 min.**

Basée sur le bénévolat d'adultes accompagnants et l'implication d'enfants accompagnés, cette pratique participe à l'amélioration du cadre de vie de la commune.

Certains bus pédestres ont estimé à 15% par jour de réduction des émissions de CO₂ autour de l'école.

PARENTS - accompagner vers l'autonomie

S'organiser de façon à ce que son enfant soit à l'heure, éviter l'urgence
Encourager l'autonomie de l'enfant
S'appuyer sur ce système solidaire en restant responsable de son enfant



COMMUNE - une politique locale

faciliter le fonctionnement et assurer la continuité
communiquer (supports d'informations, évènements)
sécuriser les voiries
stimuler les passerelles avec l'école (service des affaires scolaires)
aller plus loin dans la réflexion sur les déplacements de la commune

ACCOMPAGNATEURS - c'est moins de 30 min un matin par semaine

Respecter le code de la route
S'engager à venir au moins une fois par semaine
S'engager à respecter les horaires

EQUIPE ENSEIGNANTE - un projet pour l'école

Se faire le relais de l'information (rencontres avec les parents, inscriptions, affiches)
Soutien par des actions ponctuelles de comptages ou des évènementiels
S'approprier un support pédagogique pour l'éducation au développement et à la citoyenneté

Le saviez-vous ?

40% des déplacements des enfants s'effectuent entre le domicile et l'école.

70% des élèves du 1er degré se rendent en voiture à l'école.

81% des domiciles sont situés à moins d'1 km de l'école.

58% des accidents d'enfants sur le parcours domicile-école sont dus à des voitures mal garées.

Un pédibus dans votre commune ?

www.parcduluberon.fr

Contact :

Parc naturel régional du Luberon
accueil@parcduluberon.fr
04 90 04 42 00

Parc naturel régional du Luberon

Bougeons-nous !

autrement...

*À pied, à vélo, en covoiturage, en autocar...
Je me déplace dans ma commune !*



UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

De la nécessité de se déplacer au plaisir de se bouger !

Pour un mode de vie de qualité... Repensons nos déplacements !

Tous les chiffres l'indiquent, nous bougeons plus !

La mobilité des Français a **augmenté de 25% entre 1990 et 2008**. Nous réalisons **3 à 4 déplacements par jour et par personne** mais les déplacements choisis (*loisirs, visites...*) augmentent contrairement aux déplacements contraints (*travail, achat nourriture...*).

L'éloignement ou **l'éparpillement de l'habitat**, parfois dû au prix du foncier, génère une forte **augmentation des déplacements quotidiens des ménages**. La construction a été particulièrement dynamique dans les communes rurales et les villes de moins de 10 000 habitants depuis 1990.

PACA, une région sous surveillance... atmosphérique

La région PACA est parmi les 3 **régions les plus émettrices** de polluants en France et le Luberon subit régulièrement des pollutions à l'ozone (5 à 40 j./an). Et en auto ou en vélo, les **polluants impactent sur notre santé**, ils sont toujours plus **concentrés dans l'habitacle de la voiture qu'à l'air libre !**

Le saviez-vous ?

1/4 des déplacements = moins d'1km

Part du budget des ménages pour le transport : 16 %

Une voiture, c'est en moyenne 1,2 pers. / trajet

En 30 ans, les ménages avec 2 véhicules ont doublé.

Quand se déplacer rime avec qualité !

Au moins 30 min de marche rapide chaque jour pour les adultes et 60 min pour les enfants.

Mais bouger, c'est surtout des petits réflexes simples au quotidien, **sans sacrifier les plaisirs** de la vie **ni bouleverser fondamentalement nos habitudes**.

Par exemple :

Je vais voir des amis : à vélo ou en voiture ?

Je vais travailler : voiture-solo ou covoiturage ?

Un parcours de 3 km, c'est 15 min de marche !

En bougeant, nous protégeons notre santé,

- Diminution des risques de **maladies cardio-vasculaires**, d'**obésité**, de cancer, de diabète...
- Augmentation de la résistance à la fatigue, aux **infections saisonnières**, à l'anxiété...

Couplez le « mouvement » à une alimentation saine et équilibrée, votre corps va encore mieux !

Excès de poids = 1 enfant sur 6

Si la tendance ne s'infléchit pas, 20 % d'obèses en France en 2020.

60 min. d'activités pour un enfant, c'est :
aller-retour domicile-école à pied ou à vélo et les récréations.

Si les Français pratiquaient chaque jour 30 min de marche ou de vélo, le nombre de diabétiques (3 millions) pourrait diminuer de 70% en 5 ans.

Etre mobile ensemble dans un cadre de vie de qualité !

80 % de l'espace urbanisé est dédié aux véhicules motorisés

Concevoir autrement, c'est surtout **partager l'espace pour les différents utilisateurs** et redonner de la place aux individus.

Les **plans d'aménagement** (urbanisme, déplacement, accessibilité) permettent aux élus de définir **l'organisation de l'espace en concertation avec les habitants**. Des outils sont à leur disposition : zones 30, **zones de rencontre (piétons prioritaires)**, parking relais, bandes et pistes cyclables, espaces verts...

Imaginer notre commune autrement...

La place de chaque usager est respectée, réfléchie et cohérente. **Les rues, apaisées**, deviennent des espaces de vie où le plaisir retrouvé de se déplacer participe à **la convivialité** de la vie communale.

Sur le 1er km, le véhicule consomme 50% de carburant en plus et dégage autant de CO₂ en plus.

95% du temps, une voiture est en stationnement et elle occupe 10m² le long du trottoir ou 25 m² en parking, 1 vélo c'est 1 m².

80% du bruit des communes est lié aux transports.